

# Juvi Nupes N°4

Le bulletin de la NUPES sur Juvignac



## Qui sommes-nous ?

*Nous sommes des habitant.es de Juvignac, nous nous retrouvons dans les idées politiques de la NUPES et voulons les faire vivre localement. Nous venons d'horizons divers, de différentes composantes de la gauche, certain.es sont encarté.es, d'autres pas... Depuis juin 2022, Sylvain Carrière, député NUPES, est élu sur la 8ème circonscription de l'Hérault. Nous voulons relayer les attentes locales, afin de contribuer à améliorer le bien-être de la population de Juvignac. Nous voulons penser global et agir local et nous sommes persuadé.es que la politique peut-être utile, solidaire, efficace et joyeuse ! N'hésitez pas à nous contacter !*

## Pour un collège populaire et démocratique à Juvignac !

Le 10/11/2023, le groupe NUPES a été reçu par le Maire de Juvignac au sujet de l'ouverture prochaine du collège de Juvignac.



Notre préoccupation première est la réussite de cet établissement, qui doit être un véritable acteur de mixité sociale. Nous avons insisté sur le fait que la réussite d'un collège dépend d'autres facteurs que celui d'y accéder en mobilités douces, voire en trottinettes. Elle dépend aussi de la

volonté des élus locaux d'impulser une image positive, afin d'éviter la désaffection d'une partie de la population juvignacoise ainsi que celle des villages alentours, donc de convaincre les parents qui n'ont pas l'intention d'y inscrire leurs enfants par peur de la mixité sociale.

L'autre problème est que la cour de récréation inclut un espace boisé classé qui diminue sa surface, puisque ce dernier ne peut être touché.

La mairie doit se saisir de ces questions avec les habitant.es et le futur Principal du collège, afin d'y apporter des réponses réelles ! Nous sommes disponibles pour y aider.

## Budget de la Sécurité Sociale 2024: démantèlement du service public de santé

Le budget 2024 de la Sécurité Sociale a été adopté sans vote avec l'utilisation du 49. 3. Alors que toutes les associations alertent sur l'explosion des demandes d'aide, le gouvernement poursuit sa politique de baisse des droits sociaux.

Dès son arrivée au pouvoir, E. Macron avait donné le ton avec la baisse des APL. Il poursuit sa politique, selon le vieil adage « faire payer les pauvres, ils sont plus nombreux ». Des dizaines de milliards ont été soustraits aux bénéficiaires dans le cadre des réformes des allocations logement, des assurances chômage, de la réforme des retraites... Au printemps dernier, la prise en charge des soins dentaires était baissée de 70 à 60%. Le montant des franchises médicales vient d'être multiplié par deux.

### Toujours moins pour les patient.es et l'hôpital public

Le projet de loi de finance de la Sécurité Sociale 2024 (PLFSS 2024) amplifie cette logique.

- Le budget de la santé ne suit pas l'inflation et diminue encore les moyens des hôpitaux et de toutes les structures de soins : 3,5 milliards d'économie sur le dos des patient.es.
- Les Mutuelles ont décidé des augmentations de tarif pouvant aller jusqu'à 20 % pour financer les 1,3 milliards de dépenses qu'elles vont devoir absorber.
- Les employeurs se voient attribuer le droit d'annuler un arrêt maladie, et les indemnités journalières qui vont avec, par un médecin choisi par eux.
- Arrêts de travail en visio-consultation limités à 3 jours. Comment avoir un rendez-vous avec un médecin dans les temps pour prolonger un arrêt si la santé ne s'améliore pas ?



**Dans le domaine de la petite enfance**, on est loin des annonces faites suite au rapport de l'IGAS qui faisait état de maltraitance pour les enfants et le personnel dans certaines structures privées. Dans le PLFSS 2024, pas un centime pour les crèches publiques - pourtant plébiscitées par les parents - mais l'obligation de fournir une place pour chaque enfant. Si les communes n'augmentent pas les places dans les crèches publiques, ça sera donc le privé, souvent plus cher et pas toujours sûr. A Juvignac, le nombre de berceaux de la crèche municipale n'a pas augmenté depuis 15 ans alors que la population a doublé.

**La loi relative à l'immigration**, censurée par le Conseil constitutionnel, marquait une rupture totale avec les principes fondateurs de la Sécurité Sociale : la solidarité entre les travailleurs et les travailleuses vivant sur le territoire. En reprenant les exigences du Rassemblement National, Macron poursuivait sa logique de faire payer les pauvres au profit d'une minorité, et de dégrader encore le service public de la Santé.

**Une autre logique est possible** : celle de faire passer **la santé d'abord** (extraits du programme de la NUPES juin 2022 programme complet chapitre 4 <https://nupes-2022.fr/le-programme/>)

- Reconstruire le service public hospitalier
- Instaurer le « 100% Sécu » en remboursant à 100% les soins de santé prescrits

- Rouvrir des services d'urgences, des maternités et des EHPAD publics
- Sortir l'hôpital de la tarification à l'activité et de la politique du chiffre
- Engager un plan pluriannuel de recrutement et de pré-recrutement
- Combattre les déserts médicaux avec tous les leviers possibles: centres de santé pluridisciplinaires publics et embauche de médecins salariés, augmentation des moyens des facs de médecine, mobilisation de la médecine libérale et hospitalière, coopératives médicales, conventionnement sélectif, obligation temporaire d'installation, etc.
- Développer la santé environnementale pour éradiquer les maladies chroniques liées à la pollution de l'air, à la malbouffe
- Mettre fin à l'épidémie de VIH en France en 2030 par un grand plan national de dépistage et de traitement
- Prendre mieux en charge la santé mentale
- Créer un pôle public du médicament

## Monsieur le Maire nous écrit



Nous avons reçu un message de M. Savy qui nous demande une rectification au sujet de l'article de notre dernier bulletin, dans lequel nous évoquions son indemnité pour la délégation aux pistes cyclables, que nous chiffrions à 1238 euros par mois : « *Je tiens à vous informer que cette délégation me donne droit à une indemnité mensuelle additionnelle de 110 € net par rapport à celle attribuée aux conseillers de la Métropole* ». Voici qui est fait. M. le maire perçoit bien, en plus de son revenu pour la Mairie de Juvignac, une indemnité de 1238 euros brut mais pour ses missions à la métropole et pas juste sa délégation aux pistes cyclables

Depuis janvier 2023, nous diffusons ce bulletin d'information. Sur Juvignac, nous avons mentionné la gestion problématique de l'urbanisme avec le triangle d'or, la ZFE encourageant les SUV et discriminante sur le plan social, le manque de places en crèche, les conditions d'accueil des enfants dans les écoles et au centre de loisirs, la nécessité de faire de vraies pistes cyclables ou encore la concertation décevante de la mairie. Nous sommes ravis que ce bulletin soit lu par Monsieur le Maire et que celui-ci n'ait pas eu d'autres remarques à nous faire sur le fond.

## Islamophobie et antisémitisme

Critiquer le gouvernement raciste de Benjamin Netanyahu n'est pas de l'antisémitisme. Dénoncer les atrocités commises par Israël contre le peuple palestinien n'est pas de l'antisémitisme. Lutter pour la création d'un état laïque et démocratique dans lequel Palestiniens et Israéliens vivraient en harmonie n'est pas de l'antisémitisme. C'est de l'humanisme. En revanche, c'est incontestable, il y a en France une hausse des actes antisémites et islamophobes : il faut lutter contre ces actes inqualifiables et non pas les utiliser à des fins politiciennes !

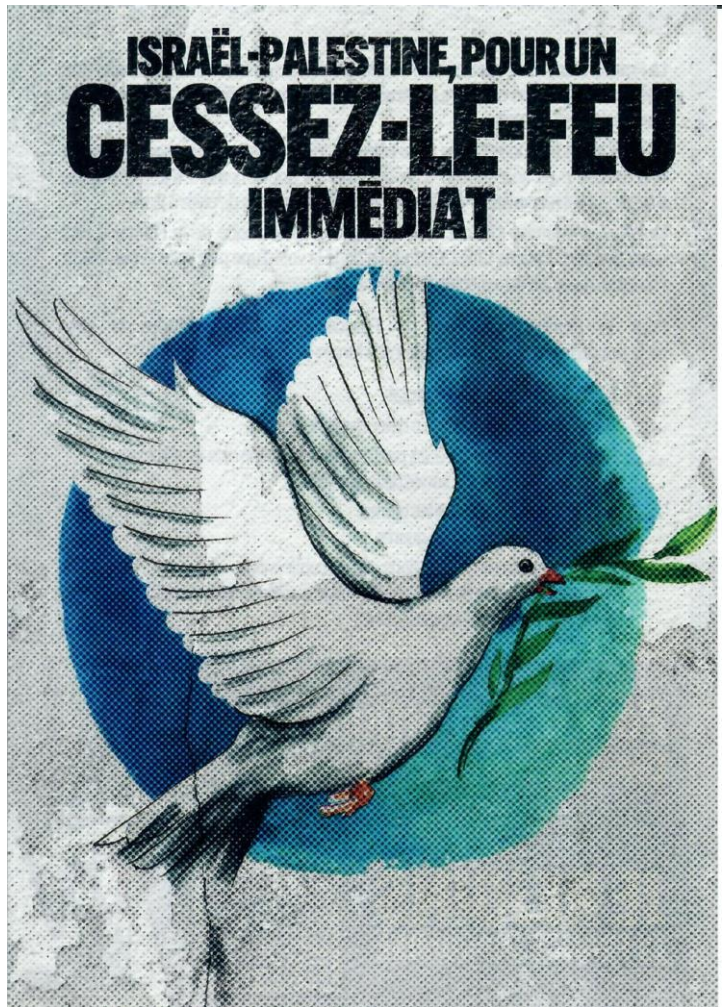
## Cessez le feu !

Article daté du 9 février 2024

L'offensive de l'État d'Israël contre la population de Gaza et ses infrastructures vitales dure depuis maintenant plusieurs mois. Il devient impossible de chiffrer exactement le nombre de morts, au moins 30 000, sans doute autour de 50 000 selon l'ONU. 70% des habitations ont été détruites, les infrastructures médicales (hôpitaux et centres de soin) ont été quasi rayées de la carte et 90% de la population a été déplacée. Le blocus inhumain imposé par Israël prive la population d'eau potable, de nourriture et de médicaments ce qui induit un fort risque de propagation de maladies infectieuses.

Un nettoyage ethnique selon l'ONU, un génocide en cours selon la Fédération Internationale des Droits Humains. C'est pourquoi L'Afrique du Sud a présenté une requête devant la Cour Internationale de Justice, accusant Israël de violer la Convention des Nations Unies sur le génocide. Israël aurait même été en pourparlers avec le Congo afin que les Palestiniens de la Bande de Gaza y soient déportés, laissant ainsi place nette aux colons israéliens.

Les crimes commis par des commandos du Hamas contre des civils israéliens ne justifient en rien les crimes d'Israël contre des civils non armés, et ce avec l'aval de ses alliés.



La France doit **AGIR** pour exiger un cessez-le-feu immédiat et permanent et la protection du peuple palestinien. D'autant plus que la logique de destruction du gouvernement israélien d'extrême-droite mène toute la région droit dans le mur. Il faut stopper la logique meurtrière dans laquelle s'est engagé le gouvernement israélien, et ce au mépris de la vie et des droits humains élémentaires de la population palestinienne de Gaza.

Nous contacter : [NUPES.Juvignac@gmail.com](mailto:NUPES.Juvignac@gmail.com)

<https://www.facebook.com/people/Nupes-Juvignac/100088499745930/>

